

Stage de formation syndicale organisé par la section académique du SNES
sur la réforme de la voie technologique en STI et STL
le mardi 15 novembre
à Lille

Contrairement à beaucoup d'autres syndicats qui depuis l'année dernière, se rendent compte de la nocivité de la réforme de la voie technologique STI2D, STI 2A et STL, le SNES-FSU a toujours dénoncé cette réforme, a demandé son abrogation et a organisé des actions (pétitions, manifestations, ...) qui n'ont pas eu le succès permettant un recul du gouvernement. Cependant, le SNES-FSU continue à exiger une vraie ambition pour cette voie (voir les textes adoptés au CN du SNES le 13 et 14 septembre 2011).

Objet du stage :

Réforme de la voie technologique :

La réforme vue de l'intérieur

Que font les collègues sur le terrain ? Comment vivent-ils cette transformation ? Comment gèrent-ils ces changements et leur formation ? Comment revendiquer pour l'amélioration des conditions de travail quand beaucoup d'autres ont perdu leur poste ?

Et les autres ? Comment gèrent-ils "la mise à l'écart de la profession" car ils sont contraints d'enseigner une discipline qu'ils n'ont pas choisie initialement. Comment vivent-ils ces reconversions forcées ?

La question de la surcharge de travail due à la formation en plus des cours et les moyens d'agir pour la faire prendre en compte seront débattus.

Perspectives de la voie technologique

Que voulons-nous faire de cette voie technologique ? Que revendiquer ? Que demander aux candidats à l'élection présidentielle ?

Yves Baunay de l'institut de recherche de la FSU présentera les entretiens qu'il a réalisé avec des collègues de STI et STL sur la mise en place de la réforme en seconde et sur la première, et échangera avec les collègues sur leur vision.

C'est ensemble que nous construirons un avenir à la voie technologique indispensable à la démocratisation de l'école et au monde de l'entreprise.

Yves Baunay se propose de rencontrer des collègues qui sont en première STI2D ou en première STL cette année le mercredi 19 octobre au S3 de Lille. Nous contacter au S3 de Lille par mail en laissant vos coordonnées.

Attention, les délais pour s'inscrire à ce stage sont très courts puisque la demande doit être effectuée par voie hiérarchique auprès du chef d'établissement avant le 15 octobre voir courrier type page suivante

Modèle de lettre à déposer au moins un mois avant, soit avant le samedi 15 octobre 2011

Nom Prénom

date

Grade et fonction

Etablissement d'exercice

À Monsieur le Recteur

Sous couvert de Monsieur ou Madame le Proviseur du lycée ... (établissement d'exercice)

Madame le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 15 novembre 2011 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Lille de 9h à 17h.

Il est organisé par le SNES-FSU sous l'égide du Centre national de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale).

A, date

Signature

Pour aider à l'organisation de ce stage, veuillez également envoyer un mail à s3lil@snes.edu pour confirmer votre présence et préciser si vous déjeunez.